



Un marché de 124,8 millions d'euros attribué à ALSTOM pour renouveler les rames de tramway

Le Conseil métropolitain approuve ce jour la signature du marché relatif à la réalisation du renouvellement des rames de tramway avec la société ALSTOM pour un montant global de 124,8 millions d'euros hors taxes. Cela permettra d'améliorer l'offre de service avec des rames plus modernes, confortables et une capacité voyageurs augmentée.

Un renouvellement nécessaire pour répondre au nombre croissant de voyageurs

Les 24 rames de tramway actuellement en circulation sur les deux lignes de la métropole font l'objet d'une autorisation de d'exploitation jusqu'en 2027. Par ailleurs, le niveau de fréquentation croissant de ces lignes génère déjà des phénomènes de saturation aux heures de pointe et plus particulièrement sur le tronçon Gare Lille Flandres-Romarin. Or d'ici 2034, en raison de nombreux facteurs (évolutions démographiques, concrétisation de grands projets urbains ou encore dédoublement des rames de métro), ce niveau de fréquentation devrait atteindre 60 000 voyageurs par jour. Sans une augmentation de la capacité offerte par le réseau tramway pour accompagner cette évolution, les problématiques de saturation actuelles pourraient alors s'étendre au-delà du tronc commun, sur la branche Tourcoing notamment.

Le Conseil métropolitain a donc acté le renouvellement de l'ensemble des rames de tramway du réseau. L'enjeu est double : répondre à la nécessité de renouveler les rames de tramway en fin de vie tout en augmentant la capacité de transports du réseau.

Une première consultation a été réalisée mi 2021 et déclarée sans suite en juin 2022 pour motifs d'intérêt général liés à de grandes disparités techniques et financières. La relance de la procédure a permis d'adapter le cahier des charges et des réponses optimisées en conséquence en termes de rapport qualité-prix dans le contexte économique inflationniste actuel.

De nouvelles rames adaptées aux flux de voyageurs, confortables et modernes

Dans le cadre de cette seconde procédure et suite à l'analyse du maître d'œuvre, la commission d'appel d'offres du 11 octobre 2023 a attribué le marché à ALSTOM pour un montant global de 124,8 millions d'euros pour la fourniture de 30 rames (dont 6 rames en tranche optionnelle) et d'un simulateur de conduite.

Le matériel roulant proposé est issu d'une évolution de la gamme CITADIS, également retenue des agglomérations comme Nantes, Toulouse, Besançon ou encore Strasbourg, et adaptée aux spécificités du cahier des charges et du réseau de la MEL. Cela comprend notamment :

- Des rames plus longues que les rames actuelles ;
- Une plus grande facilité offerte à la montée et descente des voyageurs par la répartition des portes ;
- Des circulations larges au sein des rames ;
- Une capacité voyageurs et un nombre de places assises augmentés (+20% de voyageurs, + 30 % de places assises);
- Des places prioritaires à proximité directe des portes pour une meilleure accessibilité ;
- Des emplacements UFR (usagers en fauteuil roulant) plus accessibles et ergonomiques ;
- Un confort thermique amélioré en zone voyageur et notamment le rafraîchissement en été ;
- Des prises USB ;
- Six écrans panoramiques par rame permettant de diffuser de l'information aux voyageurs.

Les premières rames devraient entrer en service en 2026.

« La MEL travaille activement à l'amélioration de son réseau de transports en commun. Le renouvellement des rames de tramway y contribuera en apportant confort, modernité et performance aux usagers. Ce nouvel équipement permettra d'accroître la capacité de voyageurs de 20 %, répondant ainsi aux flux de voyageurs qui ne cessent d'augmenter. Nous y consacrerons une enveloppe de près de 125 millions d'euros. » commente Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse

amazet@lillemetropole.fr

03 20 21 21 69

06 40 39 26 46

